# COMMUNIQUE DE PRESSE

**L’Agence pour le Développement Agricole lance le concours national**

**AGRIYOUNG INNOVATE pour la promotion de l’entrepreneuriat des jeunes**

**Rabat le 28/06/2022** - Dans le cadre de l’opérationnalisation de l’ambitieux programme de l’entrepreneuriat des jeunes qui s’inscrit au cœur des principaux objectifs de la stratégie Génération Green 2020-2030 portée par le Ministère de l'Agriculture, de la Pêche maritime, du Développement rural, des Eaux et Forêts, l’Agence pour le Développement Agricole (ADA) lance le **Concours National AGRIYOUNG INNOVATE**.L’objectif étant d’identifier, de sélectionner et d’accompagner des projets innovants, dans le domaine de l’agriculture digitale et climato-intelligente, portés par des jeunes passionnés qui adoptent une approche entrepreneuriale inclusive, et ce afin de donner vie à un écosystème favorable à l'insertion professionnelle des jeunes.

**AGRIYOUNG INNOVATE** est un challenge qui vise à mettre l’innovation au service de l’agriculture marocaine. Ce projet pilote, lancé en étroite collaboration avec le Laboratoire d’Innovation pour le Développement Rural P-Curiosity Lab (PCL) de l’Université Mohammed VI Polytechnique (UM6P), vise la dynamisation du développement rural et ambitionne d’apporter un fort appui aux jeunes porteurs de solutions innovantes nécessaires à la transformation du secteur agricole.

**Ce concours national se déroulera en 4 principales étapes,** La première porte sur le lancement d’un appel à projets et la sélection de 20 porteurs de projets innovants dans le domaine de l’agriculture digitale et climato-intelligente, la seconde étape consiste en l’accompagnement des porteurs de projets sélectionnés à travers une formation intensive de 5 mois, des sessions de mentorat et de pitch, un accompagnement au prototypage et de mise en réseau. La troisième étape sera dédiée au DEMO-DAY, journée pendant laquelle les 20 porteurs de projets auront l’opportunité de présenter leurs projets devant un comité composé d’experts, d’investisseurs et de partenaires dans le domaine de l’agriculture. A l’issue de cette étape, trois lauréats seront primés. La quatrième et l’ultime étape, portera sur l’accompagnement à la mise en œuvre des 3 projets gagnants à travers un programme post-accompagnement dédié englobant les démarches de création d’entreprise, la préparation du Business Plan pour décrocher un financement, l’obtention du premier bon de commande client et la mise en relation avec l’écosystème UM6P.

**A ce titre, l’ADA invite vivement les jeunes porteurs de projets** motivés et intéressés à soumettre leurs candidatures sur le site web exclusivement dédié audit concours **(**[**www.agriyounginnovate.com**](http://www.agriyounginnovate.com)**)** et ce, **avant le 03 août 2022**.